



Etang de Perroi

Propriété de la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique depuis 1971, l'étang de Perroi est niché au coeur de la plaine de la Woëvre. Créé pour la pisciculture au Moyen-Age, il s'insère aujourd'hui dans un cadre de cultures intensives.

Publié le 08 mars 2022



Le site s'étend sur une **superficie totale de 40 hectares**, avec comme principaux habitats naturels : de vastes étendues d'eau, de nombreuses roselières et des prairies humides. Cette mosaïque de milieux aux fonctions écologiques diverses permet d'accueillir de nombreuses espèces.

Véritable zone de quiétude indispensable pour les oiseaux, l'étang de Perroi est une halte migratoire pour la **Grue cendrée** ou encore un site de nidification pour le **Butor étoilé**. C'est en effet l'un des rares étangs français à accueillir cet oiseau paludicole emblématique et très discret !

Huit espèces d'amphibiens ont été également recensées sur le site, comme la **Rainette verte** et le **Triton crêté**, toutes deux protégées au niveau européen.

L'aménagement récent d'un sentier de découverte de près de 900 mètres permet aujourd'hui au visiteur de découvrir le site pour s'imprégner de son ambiance sauvage.

Le site de l'étang de Perroi est accessible, **uniquement sur demande**, auprès de la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

CONTACT



FÉDÉRATION DE LA MEUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

[03 29 86 15 70](tel:0329861570)

Le Moulin Brûlé
55120 NIXEVILLE-BLERCOURT



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55